



## Concours Étudiants-chercheurs étoiles

### Date limite

Dépôt de la demande: **1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, 16h00.**

### Responsable du concours

Lyse Bourbonnais  
514 873-2114  
poste 1224

[lyse.bourbonnais@frq.gouv.qc.ca](mailto:lyse.bourbonnais@frq.gouv.qc.ca)

### 1. OBJECTIFS

- Reconnaître l'excellence de la recherche réalisée par les étudiants<sup>1</sup> de niveau universitaire (maîtrise et doctorat) et les stagiaires postdoctoraux, ainsi que les membres d'un ordre professionnel en formation de recherche avancée, et ce dans toutes les disciplines couvertes par les trois Fonds de recherche du Québec;
- Promouvoir les carrières en recherche au Québec<sup>2</sup>;
- Développer des liens entre les Fonds de recherche du Québec et la communauté des étudiants-chercheurs du Québec.

#### Notes :

1. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.
2. Dans ce concours, le concept d'« étudiant-chercheur » est utilisé pour désigner les étudiants, étudiants diplômés et stagiaires postdoctoraux. Il ne s'agit aucunement d'une nouvelle appellation au sein des programmes de l'un ou l'autre des Fonds.

### 2. PRIX

- Un prix de 1 000 \$ par Fonds, par mois;
- Diffusion d'un résumé décrivant la production (article, livre ou chapitre de livre, nature du brevet, nature de l'œuvre ou de la performance) et de la photo du récipiendaire sur le site Web du Fonds qui le récompense.

### 3. FRÉQUENCE DU CONCOURS

- Deux concours par année;
- Chaque Fonds dévoile mensuellement le nom d'un récipiendaire parmi les gagnants des concours.



#### 4. PROPOSITIONS DE CANDIDATURE

Seuls les étudiants-chercheurs peuvent soumettre leur candidature.

#### 5. ADMISSIBILITÉ

- Est admissible au concours l'étudiant-chercheur ayant une production rendue publique **depuis moins de sept mois** à la date de clôture du concours. Elle doit nécessairement consister dans un article (dans une revue avec comité de lecture), un chapitre de livre, un livre, un brevet, une œuvre ou une performance et dont le candidat est l'auteur. Les présentations orales et les affiches ne sont pas admissibles;
- Les articles seulement acceptés ou soumis pour édition ne sont pas admissibles;
- Les articles publiés électroniquement sont admissibles, la date de parution électronique faisant foi; dans le cas d'une parution papier ultérieure à la mise en ligne de la version électronique, la date de la parution en ligne fait foi;
- Tous les candidats doivent remplir le formulaire d'engagement joint au formulaire du concours;
- Dans le cas de publications comportant plusieurs auteurs, les règles suivantes s'appliquent :
  - Si plus d'un étudiant-chercheur a contribué au même titre à la production et que leur contribution est directement mentionnée comme égale dans l'article publié, le prix est partagé entre eux;
  - Si plus d'un étudiant-chercheur a contribué au même titre à la production (sans mention dans l'article), mais que cette information est explicitement mentionnée dans le formulaire par le candidat, le prix est partagé entre eux.
- Au moment du dépôt de la candidature, l'étudiant-chercheur doit fréquenter un établissement d'enseignement québécois, un établissement affilié à une université québécoise, ou encore un établissement de recherche québécois. La candidature d'un étudiant québécois inscrit dans un établissement hors-Québec est aussi admissible, mais il doit fournir une preuve de citoyenneté ou de résidence (voir section 8 - Présentation de la candidature);
- Un étudiant-chercheur peut présenter une seule demande par concours et une seule fois la même production;
- Un étudiant-chercheur ne peut recevoir le prix qu'une seule fois.

#### 6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Démonstration de la contribution de la production à l'avancement des connaissances dans l'un des domaines des trois Fonds de recherche du Québec;
- Démonstration de la pertinence ou les retombées de la production pour la société;
- Démonstration de la capacité à vulgariser le contenu de la production;

La qualité de la langue écrite, la contribution effective du candidat à la production soumise ainsi que, dans le cas d'un article, la qualité de la revue, sont prises en considération.

#### 7. PROCÉDURE D'ÉVALUATION



Les candidatures sont soumises au Fonds qui correspond au secteur de recherche identifié par le candidat ou la personne qui soumet sa candidature. Elles sont évaluées en fonction des critères d'évaluation par un comité de sélection mis en place par le Fonds.

## 8. PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE

### Dates limites de transmission des documents requis

- 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> septembre de chaque année avant 16h.

### Documents exigés

- Le formulaire électronique, accessible depuis le site de chacun des Fonds. Il peut être rempli en français ou en anglais, mais le résumé présentant la production soumise doit obligatoirement être rédigé en français;
- Un exemplaire de la production soumise;
- Des documents permettant l'évaluation de l'admissibilité de la production soumise et attestant clairement<sup>1</sup>:
  - la date exacte de publication de la production, de façon à permettre l'évaluation de son admissibilité;
  - sa révision par un comité de lecture (dans le cas d'un article);
- Un document attestant que le candidat est bien inscrit comme étudiant dans un établissement d'enseignement supérieur québécois **à la date de transmission de la candidature** ou, pour les stagiaires postdoctoraux, une attestation d'un milieu d'accueil;
- Les candidats québécois inscrits dans un établissement à l'étranger doivent transmettre les documents suivants:
  - Une copie d'une preuve de citoyenneté canadienne ou de statut de résident;
  - Une photocopie d'une carte d'assurance maladie du Québec valide ou de tout document officiel de la Régie de l'assurance maladie permettant d'établir le statut de résident du Québec au sens de la Loi sur l'assurance maladie du Québec.

**Tout dossier incomplet sera déclaré non-admissible.**

### Note:

1. Copie d'un courriel ou d'une lettre de l'éditeur, capture d'écran de la page du site internet de la revue présentant l'article et/ou le processus de révision par les pairs, ou toute autre pièce pertinente.

### Pièces qui seront demandées ultérieurement aux récipiendaires, afin de recevoir leur prix

- Une photographie;
- Différentes informations administratives.

## 9. ANNONCE DES RÉSULTATS

Les récipiendaires sont contactés par les services du FRQ, qui procèdent à des annonces mensuelles par voie de



---

communiqué.

---

## 10. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

---

Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)

[prixetoile.sante@frq.gouv.qc.ca](mailto:prixetoile.sante@frq.gouv.qc.ca)

---

Le dossier de candidature qui ne comprend pas toutes les pièces exigées à la date limite du concours sera considéré comme **non admissible**. Aucune annexe ou autre document que ceux exigés ne sont transmis au comité de sélection.

## 11. ANNEXE 1 – CLASSIFICATION DES DISCIPLINES

---

- Consultez la [liste des disciplines de recherche](#)
- 

## 12. ANNEXE 2 – DOMAINES DE RECHERCHE DES FONDOS

---

Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)

- Appareil locomoteur et arthrite
- Cancer
- Génétique humaine
- Maladies infectieuses et immunitaires
- Neurosciences, santé mentale et toxicomanies
- Nutrition et métabolisme
- Santé circulatoire et respiratoire
- Santé de la mère, des enfants et des adolescents
- Santé des populations
- Santé différentielle des sexes
- Services de santé
- Vieillesse

Source : [Site web du FRQS](#)

Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

- Énergie
  - Environnement
  - Fabrication et construction
-



- Matériaux
- Nature et interactions de la matière
- Organismes vivants
- Ressources naturelles
- Structures abstraites
- Techniques, mesures et systèmes
- Technologies de l'information et des communications

Source : [Site web du FRQNT](#)

#### Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

Source : [Site web du FRQSC](#)